



POUR UNE POLITIQUE RAISONNABLE DE L'ÉNERGIE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DANS L'ARC
JURASSIEN
<http://pl-bejune.ch>

Communiqué aux médias

15 mai 2025

Un cadeau de 170 millions de francs aux promoteurs éoliens

Les chiffres officiels de l'année 2024 sont tombés : une subvention de 18 millions de francs a été versée aux exploitants d'installations éoliennes en Suisse. Cet argent est payé par les consommateurs d'électricité au travers de la taxe de soutien aux énergies renouvelables prélevée sur chaque facture d'électricité. C'est autant de pouvoir d'achat qui est retiré aux consommatrices et aux consommateurs pour être reversé à de grosses entreprises qui dégagent des marges bénéficiaires colossales.

Quelque chose ne tourne pas rond au royaume de l'éolien : ce sont les particuliers – qui peinent parfois à boucler leur fin de mois – qui alimentent les bénéfices déjà colossaux des entreprises électriques. On n'entend cependant aucune voix dans le monde politique pour dénoncer cette absurdité sociale et économique. Pourtant, les raisons ne manquent pas et les chiffres n'ont rien de confidentiel.

L'année 2024 a pourtant été caractérisée par une baisse de la production éolienne de 15% dans l'Arc jurassien. Médiocre en vent, l'année a cependant été florissante pour les promoteurs éoliens : Juvent (BKW) a ainsi vu sa rétribution croître de 19% en une année pour atteindre CHF 9.3 millions. Alpiq, l'exploitant des éoliennes du Peuchapatte a reçu 34% de plus, soit CHF 1.5 millions pour seulement 3 éoliennes. La situation s'explique par les prix du marché à nouveaux très bas, qui déclenchent un prélèvement accru dans le fonds de soutien aux énergies renouvelables.

Sur 16 ans, ce sont ainsi CHF 170 millions qui ont été versés aux exploitants d'éoliennes en Suisse, pour quelque 30 à 40 machines. On imagine à peine ce que coûteront les plus de 1'000 éoliennes rendues nécessaires pour satisfaire les objectifs de la loi sur l'énergie. La facture ne sera tout simplement plus supportable.

Ce subventionnement pose également un grave problème d'efficacité économique : il détourne des ressources importantes vers une technologie aléatoire et peu productive, sans apport à la sécurité de l'approvisionnement. Pire, il crée une rente artificielle pour quelques acteurs, faussant les investissements et décourageant l'innovation dans d'autres secteurs plus prometteurs. Pendant ce temps, les PME et les ménages sont contraints d'absorber le surcoût, sans apport significatif pour la politique énergétique.

Source : site [OFEN](#)

Contact : Paysage Libre BEJUNE, Michel Fior, président, 079 898 11 55, info@pl-bejune.ch